

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **15**

Conseillers présents : **15**

Séance du 20 mars 2026

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. LINSTER Nicolas ; Mme SINDT Béatrice ; M. KIEFFER Michel ; Mme SINDT Valentine ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme BERNARD Adeline ; M. GABRIELE Jérôme ; Mme FILET Corinne ; M. BERGER Laurent ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. MARCELLI Noa ; Mme LANG-FENDT Céline ; M. COSYN Yves ; WOLFF Elsa

2 – Election du Maire

Monsieur le Maire étant membre le plus âgé de l'assemblée, a présidé la séance afin de procéder à l'élection du Maire Conformément à l'article L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Un seul candidat s'étant déclaré, après avoir voté à bulletins secrets, le conseil municipal a élu Monsieur Guy HOCHARD Maire de la commune de Kerling Lès Sierck

(Procès-verbal d'élection annexé).

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mars 2026

Le Maire, Guy HOCHARD

